Flash INFO

Mai 2025

À vos agendas !

- **vendredi 23 mai**
  Soirée Guinguette des classes en 5
- **samedi 24 mai**
  Soirée Théâtre de Danse Attitude
- **Jeudi 29 mai**
  Concours de pétanque du Tennis Club
- **dimanche 01 juin**
  Exposition au Vieux Bourg
  de véhicules de collection
  au profit de la Chapelle
- **Samedi 7 juin :** Lyon Métal Festival
- **dimanche 08 juin**
  Vide grenier des Festigones
- **samedi 14 juin**
  Venez jouer en famille ou entre amis
  du Groupe Nature
- **samedi 14 juin**
  Tournoi basket Handi/valide
  du Football club de Montagny
- **vendredi 20 juin :** Partir en livre
- **samedi 21 juin**
  Fête de la musique des commerçants
- **samedi 21 et dimanche 22 juin**
  Spectacle de danse de Danse Attitude
- **samedi 28 juin**
  Marché d'été au Vieux Bourg
  des Festigones
- **dimanche 13 juillet**
  Feux d'artifices de la municipalité

Montagny69.fr | Facebook | Instagram

Téléchargez gratuitement CityAll
puis sélectionnez votre ville
Disponible sur App Store
Disponible sur Google Play

Mentions légales :

MAIRIE DE MONTAGNY 1, Place de Sourzy - 69700 Montagny
Tél : 04 78 73 73 73 - mail : mairie.montagny@montagny69.fr
Directeur de la publication & Rédacteur en chef : Pierre Fouilland
Membres du comité de Rédaction : les élus
Conception & Réalisation : Dix-Sign
Photos : Shutterstock, FreePic, Mairie de Montagny, associations, élus.

VIE MUNICIPALE

Élections

Pour participer aux prochaines élections municipales en 2026, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en Mairie ou sur le site Service-Public.fr.

En cas de déménagement, n'oubliez pas d'en informer la Mairie (y compris si vous déménagez dans la commune).

Afin de bien recevoir vos courriers de propagande électorale, assurez-vous que votre adresse soit complète et précise sur votre boite aux lettres, sans oublier votre nom patronymique pour les femmes mariées.

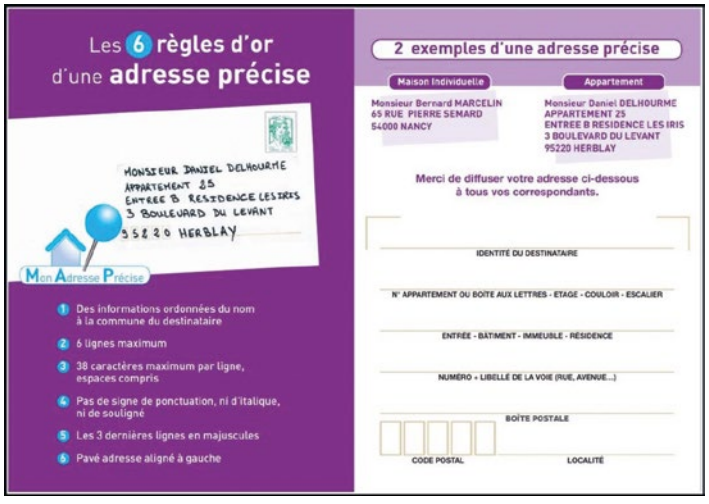

Participation citoyenne

Les référents de la participation citoyenne jouent un rôle essentiel au sein de leur quartier en formant une véritable chaîne de solidarité et d'alerte, en partenariat avec la gendarmerie. Afin de renforcer cette dynamique collective, nous vous invitons à devenir référent de votre quartier.

Si vous souhaitez vous engager, nous vous encourageons à vous présenter en mairie ou à contacter l'élue en charge de la sécurité par mail à l'adresse suivante : securite@montagny.69.fr

Recensement de la population

Nous venons de recevoir de l'INSEE, les derniers chiffres du recensement de la population de Montagny pour 2024, soit 3268 habitants. Nous constatons une augmentation de moins de 100 habitants depuis juin 2020 ce qui montre que nous avons régulé le nombre de nouveaux permis de construire sur notre commune.

Au total, cinq logements sociaux ont été construits sur Montagny sur notre mandat depuis 2020 à la résidence senior.

Urbanisme

Nous avons préempté deux terrains à Brasseronde afin de bloquer une vente à des personnes sans rapport avec l'agriculture, nous avons aussi bloqué deux ventes en faisant pression sur les vendeurs pour que les terrains agricoles gardent leurs vocations initiales. Le seul moyen de stopper ces dérives doit se faire en amont, car une fois vendu et malgré les nombreux PV, nous n'avons plus la main et l'état est absent sur les sanctions malgré la loi en place. Nous sommes toujours à l'affût pour contrer ces ventes, donations ou autres actions qui seraient préjudiciables pour notre commune. La CCVG dans la mesure du possible nous aide en préemptant sur différentes parcelles, dont une en zone inondable.

La santé, au cœur de nos priorités

À Montagny, la santé est au cœur de nos priorités. La commune accueille aujourd'hui de nombreux praticiens spécialisés dans divers domaines médicaux, créant ainsi un environnement dynamique et attractif pour les professionnels de la santé.

Récemment, face au départ du docteur Bénédini de la Maison de Santé, les élus sont intervenus rapidement pour trouver une remplaçante le docteur Bénefice-Faron afin d'assurer la continuité des soins.

Vous pourrez découvrir plus d'une trentaine de professionnels de santé à votre service en consultant la page dédiée sur notre site internet.

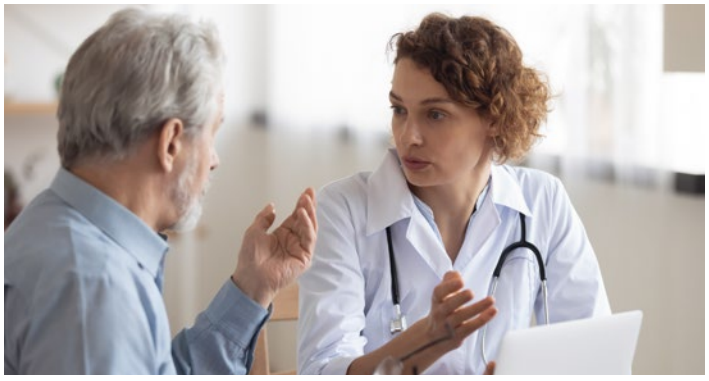

La sécurité à Montagny

Nous manquons cruellement de présence policière sur notre commune, mais cela va changer avec l'arrivée d'un détachement de deux policiers municipaux de la ville de Grigny.

Nous les attendons avec impatience malgré quelques problèmes administratifs qui ont retardé leur arrivée. Nous sommes prêts à les accueillir afin qu'ils assurent la surveillance et la sécurité sur le territoire courant juin 2025.

Deux nouvelles lignes de bus !

Sitral Mobilités a mis deux lignes supplémentaires à la disposition des habitants du secteur de Montagny, le 145 EX qui depuis le parking du rond-point de la RD 342 vous emmène au terminal du métro des HCL en moins de 20 minutes et le 15 E qui depuis le parking de la place du bouton à Millery vous dépose à la place Bellecour en moins de 30 minutes. Prendre son véhicule pour se rendre à Lyon devient de plus en plus difficile et les parkings du centre-ville sont chers, alors pourquoi ne pas opter : pour les transports en commun ou le co-voiturage au départ de Montagny ?

Construction des nouveaux ateliers municipaux

Suite à la vente des ateliers de la RD 386 devenus vétustes et non-conformes, il avait été décidé de construire un nouveau bâtiment plus grand de façon à intégrer des locaux supplémentaires associatifs.

La construction a démarré en octobre 2024 et doit s'achever en juin 2025.

Aucun surcoût n'a été constaté et le budget initial sera respecté.

BUDGET MUNICIPAL

Au 31/12/2024, la taxe foncière est de 24,24% , pas d'augmentation pour 2025, l'encours de la dette s'établit à 1382 € par habitant (moyenne de la strate en France 666 €). Montagny reste la 2e commune la plus endettée du Rhône depuis la construction de l'école des Landes réalisée avant le mandat de 2008.

Depuis notre élection en juin 2020 aucun nouvel emprunt n'a été contracté et tous nos projets ont été autofinancés.

Fonctionnement

Dépenses

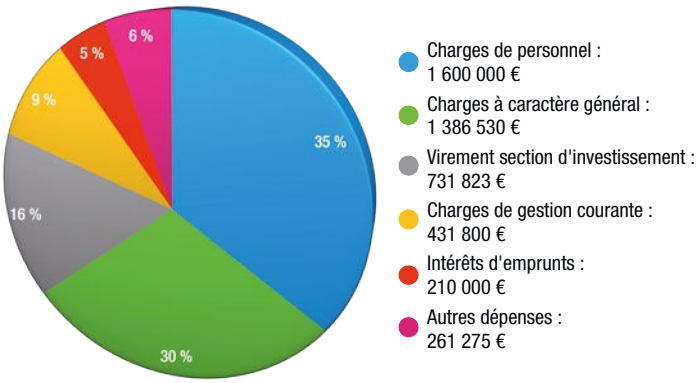

Recettes

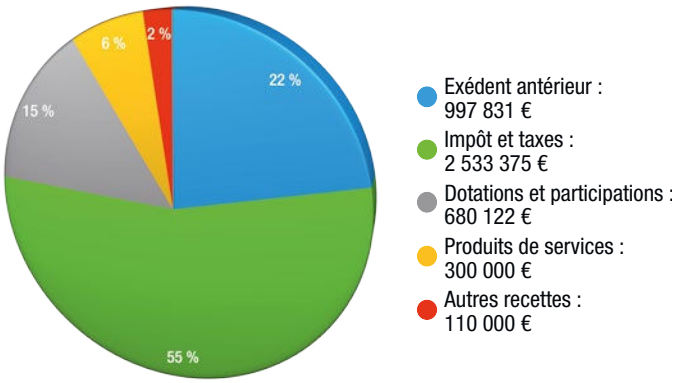

Au 31/12/2024 la taxe foncière est à 24,24% - La moyenne sur l'ensemble de la C.C.V.G. est de 27%

Investissement

Dépenses

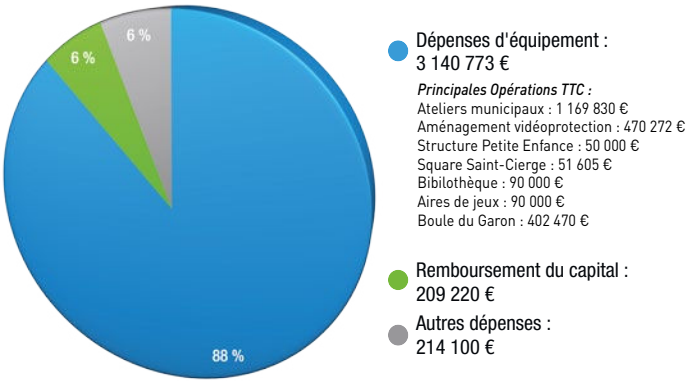

Recettes

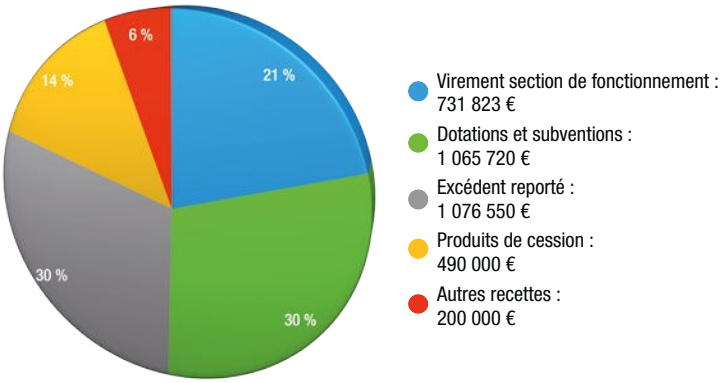

Ensemble donnons du cœur à Montagny

Chers Montagnerots

Elections municipales 2026

Nous prenons connaissance d'une première intention de candidature pour les prochaines élections portée par M.Alain Besson . Il nous explique que la gestion de la commune est déplorable et qu'elle ne va pas dans le sens de la défense des intérêts des Montagnerots . En tant qu'adjoint au Maire actuel et du précédent, il est évidement impliqué dans ce qu'il considère comme les dérives, qu'il souligne au même titre que ceux dont il dénonce l'incompétence...(sic)

Pour ce qui nous concerne (élus de l'opposition) nous envisageons de porter une liste qui appliquera une politique juste, qui préservera la qualité de vie, la richesse de notre biodiversité, la protection de nos espaces naturels, la sécurité, dans un cadre économique ambitieux mais maitrisé.

les élus d'opposition.